

-  
LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE TORONTO  
2. LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

Les questions du protectionnisme et du commerce mondial ont été discutées à tous les Sommets. Les réunions de la fin des années 70 ont donné appui et élan au Tokyo Round des négociations commerciales multilatérales qui ont été conclues avec succès en 1979. A la suite d'un engagement pris au Sommet de Tokyo de 1986, les ministres des pays signataires du GATT, y compris le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, se sont réunis en septembre de cette même année à Punta del Este, en Uruguay, afin de lancer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales (NCM). Les négociations de l'Uruguay Round seront les plus vastes et les plus ambitieuses qui aient jamais été entreprises; elles doivent fixer la structure des relations commerciales internationales jusqu'à la fin du siècle et au-delà.

Pour le Canada, les NCM représentent à la fois un défi et une occasion d'aider à identifier des solutions à long terme aux problèmes actuels et naissants du système commercial international. Conscient que le temps presse, le Canada aborde les négociations du Uruguay Round avec la volonté arrêtée de lutter contre les menaces protectionnistes, d'assujettir davantage le commerce international à la règle du droit et de relancer les efforts de libéralisation du commerce.

La Déclaration ministérielle de Punta del Este témoigne de l'intérêt que portent les pays participants à ce processus et montre à quel point l'ordre du jour des négociations est chargé. Cette déclaration:

- renforce considérablement l'engagement de mettre un frein à l'introduction de nouvelles mesures protectionnistes et de promouvoir des politiques qui élimineront les barrières commerciales (statu quo et recul);
- fixe pour la première fois des objectifs précis en vue de négociations de portée générale sur l'agriculture, qui portent non seulement sur l'amélioration de l'accès aux marchés, mais également sur l'application de règles de discipline multilatérales concernant l'utilisation de toutes les subventions directes et indirectes et des autres mesures qui faussent les échanges;
- vise à réduire ou à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires afin d'améliorer les conditions d'accès aux marchés;
- inclut de "nouveaux thèmes" comme le commerce des services, la propriété intellectuelle et les mesures concernant les investissements liés au commerce;